

Université Paris Sud 11
Motion pour la régularisation de M.Achraf Elouanzi
1^{er} février 2010

Les membres du Conseil des Études et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université Paris Sud-11, réunis le 1^{er} février 2010, expriment leur vive préoccupation concernant la situation de l'étudiant M.Achraf Elouanzi.

Cet étudiant est inscrit et présent en Licence de Mathématiques à l'UFR Sciences de l'Université Paris Sud 11. Il est retenu au Centre de Rétention Administrative de Palaiseau suite à un contrôle d'identité le 14 janvier 2010. Sa rétention reconduite ce jour pour 15 jours par le juge des libertés sur requête du préfet l'empêche d'assister aux enseignements relatifs à sa formation actuelle, entrave très sérieusement ses chances de réussite, en contradiction avec les principes universitaires de coopération et d'accès à la connaissance.

Etudiants, enseignants et BIATOSS sont mobilisés depuis le 15 janvier pour apporter leur soutien à M.Achraf Elouanzi, membre de notre communauté Universitaire. Le CEVU demande que tout soit mis en œuvre pour régulariser sa situation administrative afin que M. Achraf Elouanzi puisse terminer sa formation dans des conditions normales.

Le CEVU soutient les actions entreprises par M. Le Président de l'Université et lui demande de transmettre son extrême préoccupation et de renouveler les démarches en ce sens auprès de M. Le Recteur de l'Académie et de Monsieur le Préfet de l'Essonne.

..

.....

Motion votée à l'unanimité des membres présents et représentés lors de la séance du Conseil des Études et de la Vie Universitaire, tenue le lundi 1^{er} février 2010.